

Dossier d'inscription scolaire 2023-2024 Commune de Fillière

Ecole de Thorens-Glières

Les dossiers doivent être rapportés imprimés/complétés auprès du pôle enfance-jeunesse ou de votre mairie déléguée et accompagnés des documents suivants :

- Copie du livret de familles
- . Fiche sanitaire (qui est dans le dossier)
- · Copie du carnet de vaccination (carnet de santé)
- . Justificatif de domicile (datant de 6 mois)
- · Certificat de radiation (si changement d'école)
- . Jugement de divorce (en cas de séparation)

Attention, tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Les inscriptions pour le périscolaire se feront à partir de la fin du mois de mai.





FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À l'attention des familles

À quoi sert cette fiche?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école.

Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- · vous connaître.
- vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher l'élève à l'école.
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de l'élève.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

Mentions relatives à la protection de données personnelles

L'établissement scolaire de votre enfant s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données à caractère personnel collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dénommé « Onde », mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse situé à Paris, au 110 Rue de Grenelle, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

L'ensemble des informations relatives au traitement de données à caractère personnel « Onde » figure dans l'arrêté du 25 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré.

Le traitement « Onde »

Le traitement de données à caractère personnel dans « Onde » a pour finalités la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré dans les circonscriptions scolaires du premier degré et les inspections d'académie, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et primaire, ainsi que le pilotage académique et national. Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au fonctionnement du traitement, conformément au c) du 1 de l'article 5 du RGPD.

Les données relatives aux élèves sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ce responsable à l'élève.

Sont destinataires des données dans la limite de leur besoin d'en connaître, le directeur d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la circonscription, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école, le maire de la commune de résidence de l'élève et les agents municipaux chargés des affaires scolaires désignés par lui uniquement pour les données nécessaires à l'accomplissement de leur mission, le principal du collège d'affectation de l'élève entrant en classe de sixième, les services de la protection maternelle et infantile des conseils départementaux, pour la seule organisation des bilans de santé des élèves de trois à quatre ans, le service statistique ministériel et les agents dûment habilités du service statistique du rectorat siège de l'école, les personnels dûment habilités de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale en charge de répondre aux demandes des tiers autorisés.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant vos enfants, et exercer vos droits d'accès, de rectification et de limitation que vous tenez des articles 15, 16 et 18 du RGPD, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Il en va de même de l'exercice des droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le droit d'opposition prévu à l'article 21 du RGPD s'exerce auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne: http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD
- ou par courrier en s'adressant à :

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse À l'attention du délégué à la protection des données (DPD) 110, rue de Grenelle 75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

Code *	Libellé			
AGRICULTEURS EXPLOITANTS				
10	Agriculteurs exploitants			
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE				
21	Artisans			
22	Commerçants et assimilés			
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus			
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES				
31	Professions libérales			
33	Cadres de la fonction publique			
34	Professeurs, professions scientifiques			
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles			
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise			
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise			
	PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES			
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés			
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social			
44	Clergé, religieux			
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique			
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise			
47	Techniciens			
48	Contremaîtres, agents de maîtrise			
EMPLOYÉS				
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique			
53	Policiers et militaires			
54	Employés administratifs d'entreprises			
55	Employés de commerce			
56	Personnels des services directs aux particuliers			

Code *	Libellé			
OUVRIERS				
62	Ouvriers qualifiés de type industriel			
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal			
64	Chauffeurs			
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport			
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel			
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal			
69	Ouvriers agricoles			
RETRAITÉS				
71	Retraités agriculteurs exploitants			
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise			
74	Anciens cadres			
75	Anciennes professions intermédiaires			
77	Anciens employés			
78	Anciens ouvriers			
AUTR	ES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE			
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé			
83	Militaires du contingent			
84	Elèves, étudiants			
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)			
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)			

^(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire :	Niveau :	Classe :
	ÉLÈVE	
Nom de famille :		
Nom d'usage :		
, ,		/
Né(e) le : / /	Lieu de naissance (commun	e et département):
	REPRÉSENTANTS	S LÉGAUX
Mère ☐ Père ☐ Tuteur		
Nom de famille :		Prénom :
Nom d'usage :		
Profession ou catégorie socio-pr	ofessionnelle (code):(p	our déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
L'élève habite à cette adresse	: Oui 🗌 Non 🗌	
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail :
J'accepte de communiquer mon	adresse (postale et courriel) au	ux associations de parents d'élèves : Oui Non
Mère □ Père □ Tuteur		
Nom de famille :		Prénom :
Nom d'usage :		
		our déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)
•		
L'élève habite à cette adresse		-
		Tél. travail :
		ux associations de parents d'élèves : Oui Non Non
Tiers délégataire (personne phy Fournir une copie de la décision du juge aux a		'élève (*) :
Nom de famille :		Prénom :
Nom d'usage :		Organisme :
Profession ou catégorie socio-pr	ofessionnelle (code):(p	our déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)
Adresse :		
L'élève habite à cette adresse	: Oui 🗌 Non 🗌	
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail :
J'accepte de communiquer mon	adresse (postale et courriel) au	ux associations de parents d'élèves : Oui 🗌 Non 🗌
(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille	e/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfar	nt/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)
Nous acceptons que notre enfan	it soit photographié(e) ou film	té(e) pendant les activités scolaires : Oui □ Non □

Nom : Prénor	n : Niveau	: Classe	:		
AUTRES RESPONSABLES Fournir une	qui ont la charge effective copie de la décision du juge aux affa		ysique ou morale)		
Lien avec l'élève (*) :					
Nom de famille :		Prénom :			
Nom d'usage :		Organisme :			
Adresse:					
Code postal :	Commune :				
L'élève habite à cette adresse : Oui	i □ Non □				
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail	:		
Courriel:					
Lien avec l'élève (*) :					
Nom de famille :		Prénom :			
Nom d'usage :		Organisme :			
Adresse:		=			
Code postal :	Commune :				
L'élève habite à cette adresse : Ou					
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail	:		
Courriel:					
PERSONNES À C	ONTACTER (si différente	s des personnes déjà ind	iquées)		
Lien avec l'élève (*) :					
À contacter en cas d'urgence	Autorisé(e) à venir chercher l'élèv	e 🗆		
Nom de famille :	Nom d'usage :	Prénom :			
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travai	il:		
Lien avec l'élève (*) :					
À contacter en cas d'urgence	Autorisé(e) à venir chercher l'élèv	e 🗆		
Nom de famille :	•				
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travai	il :		
Lien avec l'élève (*) :					
À contacter en cas d'urgence 🗆) à venir chercher l'élèv			
Nom de famille :					
Tél. mobile :			il :		
Lien avec l'élève (*) :					
À contacter en cas d'urgence) à venir chercher l'élèv			
Nom de famille :		=			
Tél. mobile :					
Lien avec l'élève (*) :					
À contacter en cas d'urgence Nom de famille :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·) à venir chercher l'élèv			
	_		 II :		
Tél. mobile :	rei. domicije	rei. iravai	II		
(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral					
SERVICES PÉRISCOLAIRES					
Restaurant scolaire : Oui		derie du matin :	Oui 🗌 Non 🗌		
Études surveillées : Oui	☐ Non ☐ Gar	derie du soir :	Oui 🗌 Non 🗌		
Transport scolaire: Oui	□ Non □				

Date : Signature des représentants légaux :

FICHE SANITAIRE D'URGENCE

(document remis au service d'urgence en cas d'accident)

NOM DE L'ECOLE :	ANNEE SCOLAIRE 20 / 20
Nom	Prénom
Classe	Date de naissance
Nom et adresse du représentant léga	
N° de téléphone domicile :	///
N° de téléphone travail père :	///
N° de téléphone travail mère :	///
N° de téléphone portable père :	////
N° de téléphone portable mère :	///
Autre :	///
Allergies connues :	
Renseignements particuliers:	
	titétanique :e, nécessite un rappel tous les 5 ans)
Nom et adresse du médecin traitant	:
Téléphone :////	
_	ransporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpit avertie le plus rapidement possible par l'école.
	Date: / / 20

Signature:

Ecole maternelle publique de Thorens Glières/Fillière







EXPO Vendredi 16 juin 2023 16b30/18b30



- les enfants nés en **2020**, entrée en Petite Section.
- les nouveaux arrivants sur la commune nés en 2019 / 2018
- les **enfants extérieurs** à la commune de Fillière ou hors secteur scolaire de l'école de Thorens Glières = pour les élèves <u>en continuité de scolarité</u> ou frère/soeur d'un élève <u>déjà</u> scolarisé sur Thorens, (à renouveler chaque année).



Nouvelles demandes : dérogation accordée/refusée par la commune de Fillière, en fonction des effectifs.

- * Pas de réinscriptions pour les élèves actuels.
- * Pas d'inscription à l'école élémentaire pour <u>nos</u> Grandes Sections passant au CP sur Thorens (fiche de renseignements à la rentrée)



1 - Dossier d'inscription à récupérer/redéposer dans votre mairie Service enfance jeunesse dans les locaux de l'ancienne mairie info sur le site de la mairie : http://www.commune-filliere.fr ou secretariat.jeunesse@commune-filliere.fr



- justificatif récent de domiciliation sur la commune
- livret de famille (état civil)
- carnet de vaccinations ou photocopie (11 vaccinations obligatoires)

Retrait et retour des dossiers en mairie : du 21 février au 31 Mars 2023



2 - Rencontre à la l'école (après retour du dossier <u>en mairie</u>)

Rendez-vous des familles nouvelles* à l'école maternelle pour admission à l'école... (l'inscription ne sera effective qu'après cette rencontre) les Lundis, Mardis, Vendredis de 13 h 30 à 14 h 30 les Jeudis de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00

du lundi 28 Février au vendredi 29 Avril 2023



Contact à l'école pour prise de rendez-vous : Mme Isabelle DURET, directrice, au 04 50 22 45 79 ou par mail : ce.0741157F@ac-grenoble.fr

Autres documents à prévoir pour rencontre à l'école : certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école + carnet de suivi des apprentissages (à réclamer en fin d'année scolaire)

* pour admission des frères et soeurs des familles actuelles, seule l'<u>inscription mairie</u> est nécessaire, une fiche de renseignements vous sera transmise après l'enregistrement en mairie.